

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité interdisciplinaire :
Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe
et Musulman
IREMAM

sous tutelle des
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Bernard Heyberger, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman

Acronyme de l'unité : IREMAM

Label demandé :

N° actuel : UMR 7310

Nom du directeur
(2016-2017) : M^{me} Catherine MILLER

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : À élire (automne 2017)

Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard HEYBERGER, EHESS, Paris

Experts : M^{me} Elisabetta BARTULI, Università a Ca' Focchia de Venise

M. Jean-Philippe BRAS, Université de Rouen

M^{me} Anne-Marie GRANET-ABISSET, Université de Grenoble-Alpes (représentante du CNRS)

M^{me} Amélie HUGOT, ISH de Lyon (représentante du CNU)

M. Géraud POUMAREDE, Université Bordeaux-Montaigne (représentant du CNU)

M. Éric Verveil, Science Po Paris

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Fabrice BOUDJAABA, CNRS

M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

Directeurs de l'École Doctorale :

M^{me} Sabine LUCIANI, ED n° 355 « Espaces, cultures, sociétés »

M. Éric GASPARINI, ED n° 67 « Sciences juridiques et politiques »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Fondé en 1986, l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) est l'héritier de plusieurs centres plus anciens qui dès 1958 ont implanté à Aix-en-Provence un pôle pluridisciplinaire de recherche sur la rive sud de la Méditerranée. Sa création entérinait l'élargissement à l'ensemble du monde musulman méditerranéen de travaux initialement centrés sur l'Afrique du Nord, et la place croissante prise par les disciplines des sciences sociales dans la connaissance des sociétés contemporaines.

Depuis sa création, l'IREMAM a connu de multiples évolutions thématiques mais il conserve une forte identité liée à son histoire. Son ancienneté, la richesse de ses fonds documentaires et de ses fonds d'archives ainsi que l'étendue de son réseau international en font l'un des plus gros centres de recherche français sur cette partie du monde.

C'est aujourd'hui une UMR très bien ancrée dans son environnement local qui associe le CNRS, l'Université d'Aix-Marseille et l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Installé depuis 1997 au sein de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) sur le campus du Jas de Bouffan, l'Institut bénéficie du concours d'une quarantaine de permanents (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens) et du relais d'un large réseau de membres associés et de chercheurs en mobilité dans les UMIFRE et les Écoles françaises à l'étranger. Au sein de la MMSH, il apporte une plus-value importante aux services d'appui à la recherche tels que la médiathèque et la phonothèque et il participe aux activités transversales de la MMSH.

Équipe de direction

Directrice : M^{me} Catherine MILLER

Directrice adjointe : M^{me} Homa LESSAN-PEZECHKI

Animation et coordination scientifique : M. François SIINO

Coopération internationale : M. Michel NIETO

Responsables des pôles : M^{me} Juliette HONVAULT ; M. Richard JACQUEMOND ; M. Cédric PARIZOT et M. Vincent GEISSER

Nomenclature HCERES

SHS 6,1 (domaine principal)

SHS 2,1 + SHS 2,2 + SHS 2,3 + SHS 2,4 + SHS 5,1 (domaines secondaires)

Domaine d'activité

L'IREMAM est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire qui consacre ses travaux à une aire culturelle très vaste, le monde arabe et musulman. Elle couvre un assez large champ de compétences allant de l'histoire aux sciences sociales et à la littérature. Elle a en outre une mission complexe de recherche, de documentation (sa bibliothèque est unique en son genre en France), de formation, d'accueil et de publication (l'unité a en responsabilité des revues). Installée dans les locaux de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, elle participe bien sûr aussi à ses activités. L'UMR était structurée en trois pôles disciplinaires (Histoire et islamologie : objets et pratiques ; Langues, littératures et linguistique ; Sciences sociales du contemporain) et quatre pôles thématiques (Anthropologie, histoire image ; Recherche urbaine en Algérie ; Masculinités, féminités : relations de genre et genre dans la cité ; Colonisations/post-colonisations). Ces quatre pôles thématiques ont été remplacés par quatre thèmes transversaux qui seront définitivement mis en place pour le prochain contrat, mais qui ont déjà commencé à être mis en œuvre partiellement depuis 2015 (Politiques éducatives, pratiques pédagogiques et interactions sociales dans les sociétés

musulmanes d'Europe et du monde arabe ; Circulations, espaces, régulations ; Conditions de production des savoirs dans et sur les sociétés arabes et musulmanes ; Arts, recherches et pratiques numériques).

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	10	12
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	7
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	6	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	10	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	44	
TOTAL N1 à N7	95	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	10

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	59
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	14
Nombre d'HDR soutenues	10

2 • Appréciations sur l'unité interdisciplinaire

Avis global sur l'unité interdisciplinaire

Après trente ans d'existence, l'IREMAM est installé comme une référence incontournable dans le paysage français de la recherche. En effet, spécialisé dans la rive sud de la Méditerranée, essentiellement le monde arabe, l'Institut est structuré sur une aire culturelle bien identifiée, ce qui lui donne une grande cohérence et une grande visibilité. Il se caractérise par son interdisciplinarité en sciences humaines et sociales, associant langues et littérature, histoire, sociologie, anthropologie, sciences politiques et droit. Il offre pour ces disciplines et cette aire culturelle des ressources documentaires importantes, au sein de la MMSH d'Aix-en-Provence.

La production et la communication se sont considérablement développées durant le dernier contrat, notamment grâce aux moyens électroniques (lettre mensuelle de l'IREMAM, Carnets de recherche, site WFAW, 5 revues scientifiques hébergées, dont une lancée en 2011 et une en 2016, Open Edition).

L'IREMAM joue un rôle structurant dans la recherche nationale et internationale (principalement francophone) pour l'aire culturelle mentionnée, à travers ses liens étroits avec les UMIFRE, les publications traditionnelles ou électroniques qui émanent de lui, et ses partenariats, notamment au Maghreb.

L'IREMAM se caractérise aussi par son fort investissement dans l'enseignement de quatre masters et de deux écoles doctorales, les chercheurs CNRS assurant tous un service d'enseignement. Cet aspect a été renforcé par l'augmentation récente de la part des enseignants-chercheurs (17) par rapport à celle des chercheurs CNRS statutaires (10) dans l'équipe. Il se traduit aussi par une progression du nombre de thèses soutenues (59) par rapport au contrat précédent (40). Tout ceci manifeste la forte intégration dans l'AMU qui apparaît également dans les actions concertées avec d'autres organismes de cette université.

L'organisation des activités de la recherche a tenté de combiner une approche disciplinaire et une approche thématique, avec trois pôles disciplinaires et quatre pôles thématiques (voir supra). Néanmoins, l'ensemble donne une impression de complexité et d'éclatement. De plus, la forte mobilité des chercheurs impliqués a rendu l'accomplissement de certains projets difficiles.

On peut relever de nombreux points forts :

- pluridisciplinarité ;
- formation à la recherche et diffusion ;
- insertion dans l'environnement local ;
- forte motivation des tutelles à l'égard de l'unité ;
- rayonnement (liens avec les UMIFRE, conventions de partenariats, revues) ;
- documentation et fonds patrimoniaux ;
- bonne intégration des doctorants ;
- ouvertures sur de nouvelles thématiques et aires géographiques.

Mais aussi quelques points faibles :

- déperdition de personnel par départs à la retraite, mutations et mises à la disposition d'autres institutions. Baisse du nombre de chercheurs CNRS, remplacement de PR habilités par des MCF, donc risque de manquer d'Habilités pour assurer l'encadrement des thèses dans les différentes disciplines ;
- bonne proportion de financement par contrats (40 %), mais difficulté d'en valider des nouveaux (l'ERC WFAW s'achève en 2017) ;
- structuration trop complexe autour des axes et des thématiques.